

**COMPTE RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Lundi 15 avril 2019
à 18 heures, salle de réunion du conseil**

Membres présents (9): André ALARD, Michel LEMASSON, Odile COURONNE, Jean-Claude DELHORBE, Philippe ENTE, Virginie JARDEL, Jeannine CHARRIER, Marie-Laure FERBER, Michel GARNERO

Absent: Jean-Luc Lieubray

Procurations (4): Guy Saulière à Jean-Claude Delhorbe, Jean-Charles Dages à André Alard, Nadia Garrigue à Odile Couronné, Sandrine Noiret à Virginie Jardel.

Secrétaire de séance: Virginie Jardel

1-Approbation du compte rendu de la réunion du 20 mars 2019

Approuvé à l'unanimité

2-Vote des taux des taxes locales 2019

Vu l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2019, A l'unanimité, le Conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux et de voter les taux des taxes directes locales pour 2019 comme suit :

Taxes	Bases notifiées 2019	Taux	Produit à taux constant 2019
Taxe d'habitation	1 076 000	13.05 %	140 418.00
Taxe foncière (bâti)	726 000	20.33 %	147 596.00
Taxe foncière (non bâti)	21 600	119.32 %	25 773.00
TOTAL			313 787.00

3-Affectations provisoires des résultats des comptes administratifs 2018 : budget commune, budgets annexes régie d'assainissement et locaux commerciaux

En raison d'un problème technique, le comptable du Trésor public n'a pas pu transmettre les comptes de gestion de l'exercice 2018 ce qui ne permet pas de présenter les comptes administratifs. Les résultats de l'exécution des budgets 2018 ne peuvent ainsi être que constatés provisoirement.

BUDGET COMMUNE

L'exécution de l'exercice 2018 du budget général laisse apparaître les résultats suivants :

Section de fonctionnement :

Recettes réalisées : 781 259.03 €

Dépenses réalisées : 681 332.12 €

Soit un excédent de : 99 926.91 €

Reprise excédent 2017 : 187 185.20 €

Soit un résultat cumulé de : 287 112.11 €

Section d'investissement :

Recettes réalisées :	72 291.65 €
Dépenses réalisées :	195 170.35 €
Soit un déficit de :	122 878.70 €
excédent 2017:	47 372.18 €
Soit un résultat cumulé de :	-75 506.52 €

Résultat de clôture 2018 : +211 605.59 € €

Restes à réaliser en dépenses :	148 864.00 €
Restes à réaliser en recettes :	77 000.00 €

Affectation provisoire au budget général 2019, des résultats de l'exercice 2018:

- en **Investissement Dépenses, au compte 001**,
le solde d'exécution qui s'élève à **75 506.52 euros**,
- en **Investissement Recettes, au compte 1068**,
l'excédent de fonctionnement capitalisé: **147 370.52 euros**,
- en **Fonctionnement Recettes, au compte 002**,
affectation de **139 741.59 euros**.

BUDGET ANNEXE REGIE ASSAINISSEMENT

L'exécution de l'exercice 2018 du budget annexe de la régie d'assainissement laisse apparaître les résultats suivants :

Section de fonctionnement :

Recettes réalisées :	39 470.49 €
Dépenses réalisées :	45 028.09 €
Soit un déficit de :	5 557.60 €
Reprise excédent 2017:	22 546.58 €
Soit un résultat de clôture :	16 988.98€

Section d'investissement :

Recettes réalisées :	19 618.43 €
Dépenses réalisées :	7 911.01 €
Soit un déficit de :	11 707.42 €
Reprise excédent 2017:	7 497.57 €
Soit un résultat de clôture :	19 204.99 €

Restes à réaliser dépenses : 21 515.00 €

Résultat de clôture de l'exercice 2018: 36 193.97 €

Affectation provisoire au budget annexe de la régie assainissement 2019, des résultats de l'exercice 2018:

- en Investissement Recettes, au compte 001, l'excédent d'investissement reporté qui s'élève à **19 204.99 euros**,
- en Investissement Recettes, au compte 1068 « autres réserves », l'excédent d'investissement cumulé qui s'élève à **2 971.55 euros**.

BUDGET ANNEXE LOCAUX COMMERCIAUX

L'exécution de l'exercice 2018 du budget annexe des locaux commerciaux laisse apparaître les résultats suivants :

Section de fonctionnement :

Recettes réalisées :	23 314.04 €
Dépenses réalisées :	14 544.82 €
Soit un excédent de :	8 769.22 €

Reprise excédent 2017: 12 929.66 €

Soit un résultat de clôture : 21 698.88 €

Section d'investissement :

Recettes réalisées :	157 169.00 €
Dépenses réalisées :	121 507.29 €
Soit un excédent de :	35 661.71 €

Reprise excédent 2017 : 434.69 €

Soit un résultat de clôture : 36 096.40 €

Résultat de clôture de l'exercice 2018: 57 795.28 €

Affectation provisoire au budget annexe LOCAUX COMMERCIAUX 2019, des résultats de l'exercice 2018:

- en Investissement Recettes, au compte 001, l'excédent d'investissement reporté qui s'élève à **36 096.40 euros**,
- en Investissement Recettes, au compte 1068, excédent de fonctionnement capitalisé, affectation de **21 698.88 euros**.

4-Budgets primitifs 2019 : budget principal commune, budgets annexes régie d'assainissement et locaux commerciaux

► BUDGET PRIMITIF 2019 - BUDGET PRINCIPAL

Voté à l'unanimité :

Section de fonctionnement

dépenses : 886 944,59 euros	recettes : 886 944,59 euros
-----------------------------	-----------------------------

Section d'investissement :

dépenses : 395 598,11 euros	recettes : 395 598,11 euros
-----------------------------	-----------------------------

► BUDGET PRIMITIF 2019 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Voté à l'unanimité :

Section de fonctionnement

dépenses : 39 541,00 euros	recettes : 39 541,00 euros
----------------------------	----------------------------

Section d'investissement :

dépenses : 118 015,00 euros	recettes : 118 015,00 euros
-----------------------------	-----------------------------

► BUDGET PRIMITIF 2019 - BUDGET ANNEXE LOCAUX COMMERCIAUX

Voté à l'unanimité :

Section de fonctionnement

Recettes : 25 395.00 euros Dépenses : 25 395.00 euros

Section d'investissement :

Recettes : 572 910.00 euros Dépenses : 572 910.00 euros

5-Projet de multiple rural

L'appel d'offres pour la maîtrise d'oeuvre est en cours de préparation.

6-Travaux assainissement

Les travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif vont être réalisés en juin 2019 + travaux sur la route départementale dans le Bourg.

7- Emprunts 2019

Emprunt à réaliser pour opération multiple rural: 400 000 euros

Emprunt à réaliser pour opération travaux d'assainissement: 85 000 euros

8-Opération d'investissement d'éclairage public: éradication des luminaires boules

La commune a engagé une démarche pour l'éradication des luminaires boules.

L'ensemble de l'opération représente un montant TTC de 3 954.53 euros

Il est convenu qu'à la fin du chantier et à partir de la production du décompte définitif établi en fonction du coût net des dépenses engagées par le SDE 24, la commune s'acquittera des sommes dues, à raison de 55% de la dépense nette HT.

Le remplacement des luminaires boules par des luminaires à LED pourra bénéficier d'une subvention au titre de la DETR selon le plan de financement prévisionnel suivant:

Montant travaux HT	3 295.44 euros
participation SDE 24	1 482.95 euros
Cout HT, à acquitter par la commune	1 812.49 euros
Montant DETR sollicité: 40%	725.00 euros

Reste à charge de la commune 1 087.50 euros

Une opération a été spécifiquement créée en investissement.

► Le conseil municipal à l'unanimité vote favorablement.

9-Transferts de charges de la communauté de communes: rapport de la CLECT

Le Président de la Communauté de Communes du pays de Fénelon a transmis le rapport établi par la commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLECT) en date du 12 mars 2019.

Il s'agit de revoir les attributions de compensation dans le cadre du transfert de la dépense du contingent incendie.

Le rapport établi par la CLECT en date du 12 mars 2019 porte à 15 371.83 euros l'attribution de compensation pour la commune de Carlux pour l'exercice 2019.

► Le conseil municipal approuve le rapport.

10-Emplois saisonniers

Embauche de saisonniers pour les vacances de Pâques et la saison estivale.

11-Questions diverses

-compte rendu opération archéologique de sauvetage - château

L'opération est terminée.

Le conseil municipal est favorable pour demander le classement du château aux Monuments historiques auprès de la Direction régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

-Ecole : fermeture d'un poste à l'école de Carlux confirmée par l'Inspection académique.

Les modalités d'organisation de la rentrée 2019-2020 ne sont pas encore connues.

-Règlement transport scolaire: nouvelles modalités participation pour le secondaire (collège et lycée)

Le conseil municipal décide de maintenir la contribution aux familles à hauteur de 50% du tarif désormais fonction du quotient familial.

Le règlement des transports scolaires a évolué et prévoit notamment l'inscription des usagers en ligne.

-révision classement ruines (classements en 7 & 8)

La Commission Communale des Impôts Directs (CCID) se réunira le 29 avril.

-Eglise:

La restauration de la piéta a été effectuée.

Des devis ont été présentés au maire pour les décors peints.

-demande d'urbanisme : elle sera étudiée dans le cadre du PLUi (Communauté de communes)

-commission voirie communautaire : un programme en complément de celui prévu par l'intercommunalité sera effectué au niveau communal.

-inscription monument aux Morts : des noms dont les gravures ont été altérées par le temps seront restaurés.

-Lagune : des travaux devront être envisagés pour enlever les boues. Il n'y a pas de subvention, c'est considéré comme du fonctionnement.

-Trésorerie: demande d'un usager d'être exonéré du règlement de la redevance assainissement : le maire va rencontrer les intéressés et les orienter vers l'assistante sociale pour les aider. L'exonération n'est pas envisageable.

-Logement communaux : l'appartement n°5 de l'ancienne gendarmerie sera loué à partir du 1^{er} mai. Deux logements demeurent inoccupés (logement école + épicerie et au 1^{er} juillet 2019 : T5 à l'espace multiservices)..

-Compte rendu comité pilotage NATURA 2000 : il est à disposition des élus.

Fin de la réunion à 20h30.